

Ma ville notre Planète!

CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST
PLUS D'UN MILLION DE BRUXELLOIS

Mensuel - Février 2009 - n° 42

Belgïe - Belgique

P.P. - P.B.

B - 010

P202224

🕒 **Agenda 21 local** > p3
Communes et CPAS à l'heure
du développement durable

🕒 **Nature** > p6
Découvrir les jardins
secrets de Bruxelles

🕒 **Bilan Carbone** > p7
Comment économiser
la Planète ?

🕒 **Audit énergétique** > p4 et 5
se sentir mieux,
déboursier moins



BRUXELLES
ENVIRONNEMENT

- IBGE -



350.000 Bruxellois

limitent leur consommation de viande pour l'environnement

Voilà un chiffre fort qui ressort de notre dernière enquête sur l'environnement, menée en début d'année auprès de 802 Bruxellois représentatifs de la population. 35 % des personnes contactées, ce qui équivaut à 350.000 Bruxellois, disent qu'ils limitent leur consommation de viande pour diminuer leur pression sur l'environnement. Bravo, Bruxellois, ceci représente un énorme impact. Si chacun diminuait de seulement 50 grammes sa consommation quotidienne de bœuf, cela ferait économiser 18 kg de viande par an et par personne. Ce qui correspond en équivalent CO₂ à 1.100 kilomètres en voiture!

Semaine anti-gaspi réussie!

Du 22 au 30 novembre dernier, la Région bruxelloise organisait sa première édition de la Semaine de la réduction des déchets. Grâce aux 84 organismes et écoles, soit 77.302 participants qui ont pris part à ce projet, la Région a économisé 579 tonnes de papier et 1.680 tonnes de CO₂. Durant cette semaine, les 12 stands de la foire aux savoir-faire ont également accueilli près de 1.000 visiteurs qui ont pu fabriquer leurs cadeaux de Noël avec des objets de récupération. Dix écoles bruxelloises ont pour leur part participé à la journée "recup' attitude", permettant ainsi de collecter 600 kg de textiles et 100 kg de livres pour la réutilisation. Rendez-vous en 2009 et toutes les années suivantes pour les prochaines éditions!

Semaine de la
réduction des déchets
Edition pilote européenne
22-30 novembre 2008

1,2,3 Soleil...



Disponible sur le site de Bruxelles Environnement, le "Solariomètre" vous permet de constater, chaque semaine, la quantité d'eau sanitaire qui a pu être chauffée à l'aide d'un chauffe-eau solaire standard pour 4 personnes. Vous y trouverez également le pourcentage moyen de l'eau que le soleil a pu chauffer durant le mois écoulé. Ainsi, on peut voir que même en hiver, pour la première semaine de décembre par exemple, 16 % de l'eau chaude sanitaire a pu être produite grâce au soleil.

Infos: www.bruxellesenvironnement.be/solariometre

Bulle d'Air: nouvelle saison

L'émission de sensibilisation à l'environnement bénéficie toujours du soutien et de l'expertise de Bruxelles Environnement. Bulle d'Air est diffusée chaque mardi à 18h30 (puis en boucle toute la soirée) jusqu'en juin sur Télé Bruxelles. Retrouvez toutes les émissions sur www.telebruxelles.be.

Le Brussels Energy Challenge: la preuve que l'isolation rapporte gros

Du 11 février au 9 mars, Bruxelles Environnement vous invite à découvrir deux pavillons installés au centre de la rue Neuve. L'un est super isolé (standard passif), l'autre est mal isolé. Les consommations d'énergie en kWh et en euros des deux pavillons sont affichées en temps réel sur un écran géant. Participez à notre grand concours et gagnez de nombreux prix. Visitez également le Point Info situé à côté des pavillons: chaque jour, des animations et des séances d'infos sur les économies d'énergie y sont proposées gratuitement.

Infos: www.brusselsenergychallenge.be

**BRUSSELS
ENERGY
CHALLENGE**

Ma ville notre planète

Publication mensuelle sauf janvier, juillet et août - Bruxelles Environnement - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles Tél. 02 775 75 75 - info@bruxellesenvironnement.be - www.bruxellesenvironnement.be
 EDITEURS RESPONSABLES: J.-P. Hannequart et E. Schamp. COMITÉ DE RÉDACTION: Xavier Van Roy, Mathieu Molitor, Louis Grippa, Rik De Laet. RÉDACTION: Saâd Kettani (www.karactere.be)
 PHOTO: K.ractère; E. Chabrilat p4; Bruxelles Environnement p5, 6(3), 8. PRODUCTION: www.4sales.be © IBGE-BIM - Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé.



Agenda 21 local

COMMUNES et CPAS disent OUI au développement durable!



Depuis 2007, le gouvernement bruxellois aide les 19 communes et CPAS de la Région à mettre en place leur propre "Agenda 21 local". Guichet énergie, mobilité douce, participation citoyenne, atelier vidéo, biodiversité, gestion des déchets, quartiers durables, potagers collectifs... les projets ne manquent pas.

"Agenda 21", c'est quoi au fait? C'est un plan d'action adopté en juin 1992 par 173 chefs d'Etat, durant le fameux "Sommet de la Terre" de Rio au Brésil. Son objec-

tif? Favoriser le développement durable à l'échelle locale de secteurs comme la santé, le logement, la gestion des déchets, la pollution de l'air, l'agriculture, la préservation de la biodiversité, l'économie locale durable,...

Dans cet esprit, la Région a lancé, en 2007, un premier appel à projets "Agenda Iris 21" pour soutenir deux types de projets: la mise en place d'un véritable Agenda 21 (catégorie 1) au sein des communes et CPAS et la réalisation d'actions plus spécifiques (catégorie 2) pour en-

courager cette dynamique.

Pour le deuxième appel à projets, 14 communes et 4 CPAS ont été sélectionnés en décembre 2008 dans la catégorie 1 et quatre actions plus ciblées dans la catégorie 2. Ces projets vont maintenant bénéficier d'une aide substantielle de la Région. Le budget total pour le projet s'élève à 750.000 €.

Infos: www.bruxellesenvironnement.be
> Professionnels > Secteur publique > Les agendas 21 locaux

Forest: Un CPAS PLUS DURABLE que jamais



Lauréat de l'édition 2008 /2009, le CPAS de Forest compte utiliser le levier de l'Agenda 21 local pour développer des actions au sein de l'administration et encourager l'implication des habitants. "En interne", explique Aziz Sopi, responsable Agenda 21 local, "nous allons développer un plan de mobilité pour renforcer la mobilité douce et le co-voiturage, favoriser l'usage des e-mails pour limiter la consommation de papier, initier une meilleure gestion des déchets et favoriser l'utilisation de produits d'entretien écologiques... Pour nos usagers, nous comptons lancer des projets d'économie sociale dans les secteurs de la réutilisation de meubles ou de vêtements, renforcer la prévention en matière d'énergie, promouvoir des actions environnementales et développer l'utilisation de produits non nocifs pour l'environnement par le service des aides ménagères..."



WATERMAEL-BOITSFORT: un agenda 21 au service des habitants

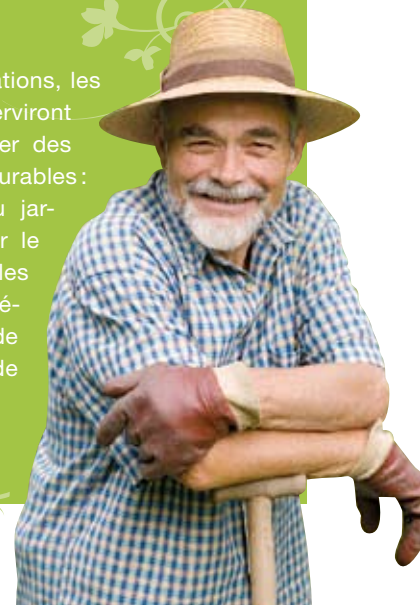
Sélectionnée lors de la première édition de l'appel à projet, la commune de Watermael-Boitsfort avait déjà mis en place plusieurs projets de développement durable tant au sein de l'administration que pour les habitants. Laurence de Callatay, responsable du programme à la commune: "Les habitants seront invités à participer à des forums et des réunions de participation sur le développement durable. En 2009, par exemple, nous allons lancer un projet de sensibilisation au moyen d'ateliers vidéo participatifs". La commune envisagerait également de mettre sur pied un guichet développement durable ainsi que des fiches thématiques. Affaire à suivre...



ETTERBEEK: vergers et potagers collectifs

Particulièrement bien développé à Etterbeek, le tissu associatif manquait d'opportunités pour développer des projets alliant cohésion sociale, économie sociale et promotion de la biodiversité. C'est aujourd'hui chose faite. Dans le cadre de son Agenda 21 local, la commune a lancé un projet (cat. 2) pour valoriser des terrains le long de la voie ferrée, en y installant des vergers et des potagers collectifs. Confiées à

des associations, les parcelles serviront à développer des projets durables: initiation au jardinage pour le public et les écoles, préservation de la faune et de la flore...



“Nous recevons DE PLUS EN PLUS d’appels”

Demandez conseil à l’auditeur énergétique

Dépenser moins tout en conjuguant confort et préservation de l’environnement ? Crise oblige et préoccupation environnementale en hausse, de plus en plus de Bruxellois se sentent concernés. Comment réussir cette passe de trois ? En commençant par améliorer l’isolation de son habitation, la plus grande part des logements bruxellois étant en effet peu et mal isolés. Mais comment faire ? Par où commencer ? Pour vous aider à y voir clair, faites appel à un “auditeur énergétique”. Comme Elie Chabrilat, que nous avons rencontré.

En règle générale, les logements bruxellois sont-ils suffisamment isolés ?

A Bruxelles, très peu de logements bénéficient d’une isolation satisfaisante. Lors d’un récent bilan énergétique effectué dans une maison où la toiture venait d’être remplacée, j’ai eu la surprise de constater que le toit n’avait pas été isolé. C’est vraiment dommage de constater encore cela.



Mais les mentalités évoluent. Aujourd’hui, nous recevons de plus en plus d’appels. La situation actuelle est en fait l’héritage d’un passé où l’on n’isolait pas lorsqu’on construisait ou rénovait.



Elie Chabrilat

Au regard des économies engendrées par une bonne isolation, les frais engagés sont-ils rapidement rentabilisables ?

La réduction de la facture d’énergie peut être très importante : de 20 à 50 % selon le niveau d’isolation que l’on atteint. Ces investissements sont d’autant plus intéressants qu’ils sont soutenus par de nombreuses primes et exonérations fiscales proposées par la Région et le pouvoir fédéral. Dans ces conditions, l’isolation du toit peut être rentabilisée en moins de 5 ans.

En matière d’isolation, quels sont les travaux prioritaires ?

Les pertes de chaleur dans un bâtiment sont dues pour 25 à 30 % à la toiture, 25 % aux murs, 20 % aux fenêtres et 15 % aux sols. Il est donc primordial de se fixer des priorités lors des travaux d’isolation. En rénovation comme en construction, l’intervention la plus efficace est toujours l’isolation du toit ou des combles. C’est le meilleur rapport prix/efficacité. Ensuite, il convient d’investir dans l’isolation des murs, le placement d’un vitrage



très isolant et l’installation d’un chauffage performant. Pour la rénovation d’un logement, il est conseillé d’effectuer un audit énergétique pour définir, en fonction du budget, quels sont les travaux prioritaires.

Un bon bricoleur peut-il isoler lui-même sa maison ?

S’il respecte scrupuleusement les règles de base, un bon bricoleur peut isoler un toit en pente. Il devra notamment veiller à n’oublier aucune surface afin de ne pas créer des ponts thermiques qui pourraient réduire fortement l’efficacité de son isolation. Autre élément auquel il devra être attentif : l’humidité. Pour être efficace, un matériau isolant comme la laine de verre doit rester absolument sec. Il faut dès lors



Une PRIME pour les AUDITS ÉNERGÉTIQUES

La Région de Bruxelles-Capitale propose une Prime Énergie aux Bruxellois qui font appel à un auditeur PAE (Procédure d’avis énergétique) reconnu en Région bruxelloise. Ils peuvent également bénéficier de 40 % de réduction fiscale sur le prix TTC de l’audit. Cet audit consiste à réaliser un état des lieux détaillé des

performances énergétiques d’un logement et à recommander des améliorations en énonçant les priorités. La liste de tous les auditeurs énergétiques reconnus par la Région est disponible sur le site www.bruxellesenvironnement.be > **Particuliers** > **Gestes Pratiques** > **Mon logement** > **Réaliser un audit énergétique**



PLUS D’INFOS

Infos : Consultez les Info-fiches énergie sur www.bruxellesenvironnement.be > **Particuliers** > **Thèmes** > **Énergie** > **Info-fiches économies d’énergie.**

veiller à l'étanchéité du toit, mais également prévoir un "pare vapeur" pour empêcher que l'eau contenue dans l'air de la maison (condensation) n'entre en contact avec l'isolant.

En plus des substantielles économies d'énergie, quels sont les autres avantages d'une bonne isolation?

Une bonne isolation thermique est en général aussi une bonne isolation acoustique. Elle améliore sensiblement le confort de l'habitation. En été, les chambres installées sous le toit n'en seront que plus fraîches et agréables. En hiver, la température plus élevée des murs bien isolés procurera un sentiment de confort accru et évitera l'apparition de condensation et de moisissure.



Les 10 CONSEILS pour améliorer son habitation

1. Commander un audit énergétique
2. Isoler la toiture
3. Isoler portes et fenêtres
4. Isoler les murs et le sol
5. Gérer bien la ventilation
6. Améliorer les performances de votre chauffage
7. Optimiser la production d'eau chaude
8. Choisir des électroménagers économiques
9. Eclairer "économique"
10. Utiliser les énergies renouvelables

Demandez la brochure gratuite sur ces 10 conseils: info@bruxellesenvironnement.be ou 02 775 75 75.





Demandez vos PRIMES ENERGIE!

Chaque ménage bruxellois dépense en moyenne 1.500 euros par an pour sa facture d'énergie (hors transports). Nous pouvons facilement réduire ces dépenses de 30 à 40 % à condition de bénéficier d'une bonne isolation, d'une ventilation efficace et d'une installation de chauffage performante. Pour nous aider à réaliser ces investissements, la Région bruxelloise propose un éventail de primes à l'isolation, à l'installation de chauffage peu "énergivore" et à l'installation de systèmes d'énergie solaire.



Infos: www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Gestes Pratiques > Mes primes > Les primes énergie 2009 - 02 775 75 75

Autres AVANTAGES:

-  **Réductions d'impôts:** infos techniques: 0800 12 033, www.economie.fgov.be
infos fiscales: 02 572 57 57, www.fiscus.fgov.be
-  **Primes à la rénovation:** 02 512 86 19, www.prime-renovation.irisnet.be
-  **Primes communales:** informez-vous auprès de votre maison communale.



PRÊT VERT social à taux zéro

En partenariat avec la coopérative de crédit alternatif CREDAL, Bruxelles Environnement met à disposition des ménages à bas revenus, un prêt vert social à taux zéro (0 % d'intérêt) pour les travaux qui visent à améliorer la performance énergétique de leur habitation.

Infos: www.credal.be ou 02 340 08 78

JARDINS SECRETS de Bruxelles

Loin des sentiers battus pour promeneur en goguette, Bruxelles possède de nombreuses richesses insoupçonnées, dont de délicieux parcs et jardins aussi discrets que secrets. Généralement gérés par Bruxelles Environnement, ces coins de nature sont autant de maillons essentiels pour la préservation de notre biodiversité. Visite...



SQUARE DU PETIT SABLON

L'Histoire dans UN JARDIN

1

Construit à l'emplacement d'un ancien cimetière (en face de l'église du Sablon), le square du Petit Sablon est un concentré d'histoire de Bruxelles raconté par les statues et symboles qui agrémentent ce parc géré par les services de Bruxelles Environnement. Sur les colonnes gothiques qui bordent le square, quarante-huit corporations sont ainsi personnifiées par une statuette de bronze.

Rue de la Régence et rue aux Laines – 1000 Bruxelles. Ouvert du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h à 17h40, du 1^{er} au 30 avril de 8h à 18h40, du 1^{er} mai au 31 août de 8h à 20h40, du 1^{er} au 30 septembre de 8h à 19h40.

PARC DE LIEDEKERKE

L'île aux ENFANTS

2

Aménagé en intérieur d'îlot, le parc de Liedekerke est une véritable enclave dédiée au bonheur des plus petits. En regard d'une aire ombragée réservée aux parents (avec bancs publics pour bavarder), un vaste espace de jeux en gravier roulé

propose de nombreux modules d'envergure comme le bateau pirate ou l'imposant château russe. Les gardiens de Bruxelles Environnement y accueillent volontiers des animateurs et des écoles communales, en plus d'y proposer de nombreuses activités aux enfants. Qu'on se le dise!



Entre la rue de Saint-Josse et la rue de Liedekerke – 1030 Saint-Josse-ten-Noode
Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre, de 10h à 18h et du 1^{er} octobre au 31 mars, de 10h à 17h30.

JARDIN DU FLEURISTE

Un TEMPLE du JARDINAGE

3



Récemment restauré par Bruxelles Environnement pour devenir le Centre Bruxellois pour les Arts et Techniques du Jardin, le Jardin du Fleuriste fit partie intégrante de l'histoire de la Belgique. Cet ancien jardin d'agrément du Roi Léopold II accueillait jadis le Fruitier Royal. Aujourd'hui, cet espace paysagé dédié à l'art du jardin est organisé en une succession de jardins offrant des parcours scénographiques et informatifs très variés. Beau panorama également sur le nord de la ville.

Avenue Sobieski et avenue des Robiniers – 1020 Laeken. Ouvert du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h15 à 17h, du 1^{er} au 30 avril de 8h15 à 18h, du 1^{er} mai au 31 août de 8h15 à 20h, du 1^{er} au 30 septembre de 8h15 à 19h.



FERME D'UCCLE / PARC FOND'ROY

La CAMPAGNE à la VILLE

4

Dans le cadre rural du Parc Fond'Roy, la Ferme d'Uccle est un des derniers vestiges du passé agricole de la région bruxelloise. Véritable outil pédagogique, ce bout de nature permet de découvrir la richesse d'un patrimoine écologique remarquable ainsi que les animaux de la ferme qui font la joie des plus petits. Le parc vallonné présente des paysages variés: bois, verger, potager, marais... autant de liens qui nous relient à une nature authentique.

Vieille rue du Moulin, 93 – 1180 Uccle / Parc Fond'Roy, également accessible par l'avenue Jacques Pastur (petit escalier en bois). Le parc est ouvert tous les jours et à toutes heures.





Mon jean, il vaut **COMBIEN DE KM** en voiture?

En changeant légèrement nos habitudes de consommation, nous pouvons réduire notre contribution au réchauffement climatique. Comment? En posant des choix de consommation basés sur des "bilans carbone ou CO₂" de chaque produit que nous consommons.

LE SAVIEZ-VOUS?

L'exposition "C'est nos déchets" apporte un éclairage passionnant sur l'impact que peut avoir notre consommation sur la préservation de l'environnement. Jusqu'au 26 avril dans le cadre de l'expo "C'est notre terre", Tour & Taxis, **02 549 60 49**, www.expo-terra.be

1 RAME DE PAPIER/500 FEUILLES = 2,9 KG

EQ. CO₂ = 17 KM EN VOITURE

La production d'une simple rame de papier (500 feuilles A4) génère 2,9 kg équivalent CO₂. Ce qui correspond, en terme d'émissions de carbone, à un parcours en voiture de 17 km. En réduisant notre consommation de papier (en limitant les impressions et en imprimant nos documents au recto et au verso par exemple), nous contribuons très concrètement à la limitation d'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Un peu comme si l'on utilisait moins sa voiture.



1 BOUTEILLE EN VERRE = 0,45 KG EQ. CO₂ = 2,7 KM EN VOITURE

La production et l'utilisation de neuf bouteilles de 1 litre en verre génèrent 4 kg éq. CO₂ (trajet de 24 km en voiture). Quand on sait qu'à l'échelle de la Belgique, la consommation d'eau en bouteille (92 % en plastique et 8 % en verre) représente 330.000 tonnes éq. CO₂, on prend conscience que chaque geste compte. D'autant que la consommation d'eau en bouteille (versus eau du robinet) est un luxe dont on pourrait très facilement se passer.



24 CANETTES = 3,6 KG EQ. CO₂ = 21 KM EN VOITURE

La production et l'utilisation de 24 canettes en aluminium correspond à 3,6 kg éq. CO₂, soit l'équivalent en émission carbone d'un trajet de 21 km en voiture. La consommation d'un grand nombre de canettes pourrait être évitée en utilisant des bouteilles en verre consignées, une gourde à l'école...



1 JEAN = 5.5 KG EQ. CO₂ = 32 KM EN VOITURE

La production du tissu nécessaire pour fabriquer un jean génère 5,5 kg éq. CO₂. Ce qui équivaut, en terme d'émissions de carbone, à un parcours en voiture de 32 km. Plutôt que d'acheter des montagnes de vêtements que l'on ne mettra qu'une fois, ne vaut-il pas mieux acquérir quelques beaux habits de qualité que l'on portera avec plaisir? Et si certains sont fabriqués avec des textiles bio, l'impact sur notre environnement n'en sera que meilleur.



La nécessité d'AGIR VITE

En quoi ces données d'équivalent CO₂ sont-elles importantes pour l'avenir de notre planète? Simple: la capacité d'absorption du CO₂ des écosystèmes planétaires (forêt, océans...) est estimée à 3 milliards

de tonnes équivalent carbone par an. La Terre compte actuellement 6,5 milliards d'individus, ce qui nous donne droit à 1800 kg éq. CO₂/habitant/an. Cette quantité est à comparer à nos

émissions directes actuelles qui se montent à 14,3 tonnes éq. CO₂/hab/an en Belgique. Sans commentaire!

Source: réseau éco-consommation



Bilan Carbone ou CO₂

Le bilan Carbone d'un produit mesure la quantité de gaz à effet de serre, convertie en équivalent CO₂ (dioxyde de carbone), émise lors de la production des produits (récolte, fabrication...), de

leur distribution (transport, réfrigération...) et de leur consommation (transport des courses vers le foyer, tri des déchets...). Les chiffres présentés ici sont issus d'une méthode simplifiée d'analyse de cycle de vie, développée pour la Région bruxelloise.



Christophe Bastien

Eteindre ou pas?

Au bureau, doit-on éteindre les lumières (ampoules économiques) des toilettes lorsqu'on les quitte? On m'a expliqué que ce geste écologique souvent répété pouvait diminuer drastiquement la durée de vie des ampoules économiques.

En effet, les ampoules économiques s'usent un peu à chaque cycle marche/arrêt. Si ces cycles sont très fréquents, comme dans les toilettes, la durée de vie de certaines ampoules diminue et leur intérêt économique et écologique pourrait alors être remis en question. Vous reconnaissez ces lampes à leur allumage progressif. Cependant, il existe des ampoules économiques dites "à préchauffage" dont les électrodes sont préchauffées avant l'allumage. Ces ampoules sont pratiquement insensibles aux cycles marche/arrêt et conviennent mieux aux lieux de passage ou aux toilettes. Donc, si les toilettes de votre bureau sont munies de ces lampes-ci, nous vous conseillons de les éteindre. Dans le cas où elles sont munies d'ampoules sans préchauffage, il n'est pas possible de conseiller l'un ou l'autre, car les conseils des fabricants divergent trop.

13 février 2009 Opération "Gros Pull" dans les écoles

L'opération "Gros Pull", vous connaissez? De plus en plus populaire, cette opération annuelle* consiste à baisser de 1°C, durant toute une journée, le chauffage dans les écoles, les entreprises et les administrations. Selon certaines études, cet éco-geste entraînerait une diminution de 7,5 % des dépenses en énergie et de 250 g d'émission de CO₂ par élève. Alors n'hésitez plus : participez avec votre école!

Infos :

www.bruxellesenvironnement.be > Ecoles

*Organisée à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto signé le 16 février 2005.

Agenda

Pour obtenir ce magazine gratuitement tous les mois (sur abonnement) : 02 775 75 75
abonnement@bruxellesenvironnement.be ou www.bruxellesenvironnement.be

04/02 - CONFÉRENCE. COMMENT RÉDUIRE SES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ?

Par où commencer? Quels investissements cela implique-t-il et dans quelle mesure sont-ils rentables? Vous trouverez la réponse à toutes ces questions, et bien d'autres, lors de cette conférence. Lieu: Auberge de jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30, 1000 Bruxelles - A 19h - Gratuit.

Inscription: info@bruxellesenvironnement.be ou 02 775 75 75

08/02 - BALADE NATURE. MOERASKE

Découverte de la faune et de la flore de cette réserve naturelle en hiver avec le guide nature J. Randoux. Se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo
RV: Face à l'église Saint-Vincent à Evere - De 10h à 13h - Gratuit. Contact: J. Randoux: www.cebe.be - 02 705 43 02

10/02 - CONFÉRENCE. LA LUTTE BIOLOGIQUE AU JARDIN

Des coccinelles aux chrysopes, en passant par les champignons ou les arachnides, quels sont leurs rôles dans la lutte contre les indésirables de nos jardins? Thierry de Fays, remarquable connaisseur des auxiliaires du jardin, répondra à vos questions. Lieu: Hôtel communal d'Etterbeek, salle du Conseil, avenue d'Auderghem 115, 1040 Etterbeek - De 20h à 22h - Gratuit mais réservation souhaitée. Infos: eco-conseil@etterbeek.be - 02 627 27 85

10/02 - CONFÉRENCE-PROJECTION

Conférence sur la vie secrète des marais présentée par Hervé Stievenart.
Lieu: Hôtel communal de Woluwe-St-Lambert - Av. P. Hymans 2 (1^{er} étage), 1200 Bruxelles - A 20h. Infos: www.natagora.be - 02 245 55 00

14/02 - 22/02 - EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES. LE FAUCON PÈLERIN À BRUXELLES EN 2008,

l'année de la première nidification d'un couple de faucons pèlerins à Boitsfort.
Lieu: Domaine des Silex, 10 Chemin des Silex, 1170 Bruxelles - De 10h à 17h30 le we et de 15h à 17h30 en semaine.
Infos: info@cowb.be - www.cowb.be - 02 672 88 03 ou 0478 44 40 05

15/02 - BALADE NATURE AUX ÉTANGS D'IXELLES

Observation des oiseaux d'ici et d'ailleurs.
R.V.: Entre les 2 étangs (arrêt bus 71), 1050 Bruxelles - A 14h30.
Infos: Centre Paul Duvigneaud - www.centrepaulduvigneaud.be 02 642 24 92

Une question concernant un problème environnemental précis? Envoyez-là à Ma ville notre planète, Bruxelles Environnement, 100 Gulledele, 1200 Bruxelles ou mavillenotreplanete@ibgebim.be 02 775 75 75

15/02 - CONFÉRENCE COMMENT EXPLOITER UN JARDIN DE 25M²?

Conférence présentée par M. Vassart.
Lieu: Ecole communale de Stockel - Rue Vandermaelen 61, 1150 Bruxelles - A 10h.
Infos: Cercle Horticole de Woluwé - 02 772 31 12

21/02 - JOURNÉE DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION. LES NICHORS POUR OISEAUX ET INSECTES.

Construction de nichors pour les semi-cavernicoles (rouge-queue, etc.) et de "fagots de tiges" pour les abeilles solitaires. Découverte du monde des oiseaux avec, en vedette, l'hirondelle de fenêtre.
Lieu: Ferme Nos Pilijs, Trassersweg 347, Neder-Over-Heembeek - De 10h à 17h.
Infos: www.natureaujardin.be - 02 245 55 00

26/02 - 08/03 - SALON BATIBOUW

Cette année BATIBOUW fête sa cinquantième édition autour des thèmes "une maison à votre budget" et "vivre confortablement". Toute une série de festivités sont organisées avant et pendant le salon. Venez nous rendre visite au stand de Bruxelles Environnement, dans la zone réservée à la Région bruxelloise - De 10h à 18h30.
Infos: www.batibouw.be - 02 663 14 00

